

ARSEG INFO 248



ÉVÈNEMENT

Les salons font le plein

Focus sur Bureaux Expo et le Salon des achats et de l'environnement de travail

P.18



DOSSIER

La qualité de l'air au bureau

Une démarche proactive pour un air sain dans nos locaux

P.33



ACHATS

La distribution automatique monte en gamme

L'offre se diversifie et se modernise pour séduire de nouveaux consommateurs

P.50



Services

LES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Robots, biométrie, drones...

La sécurité passe en mode high-tech

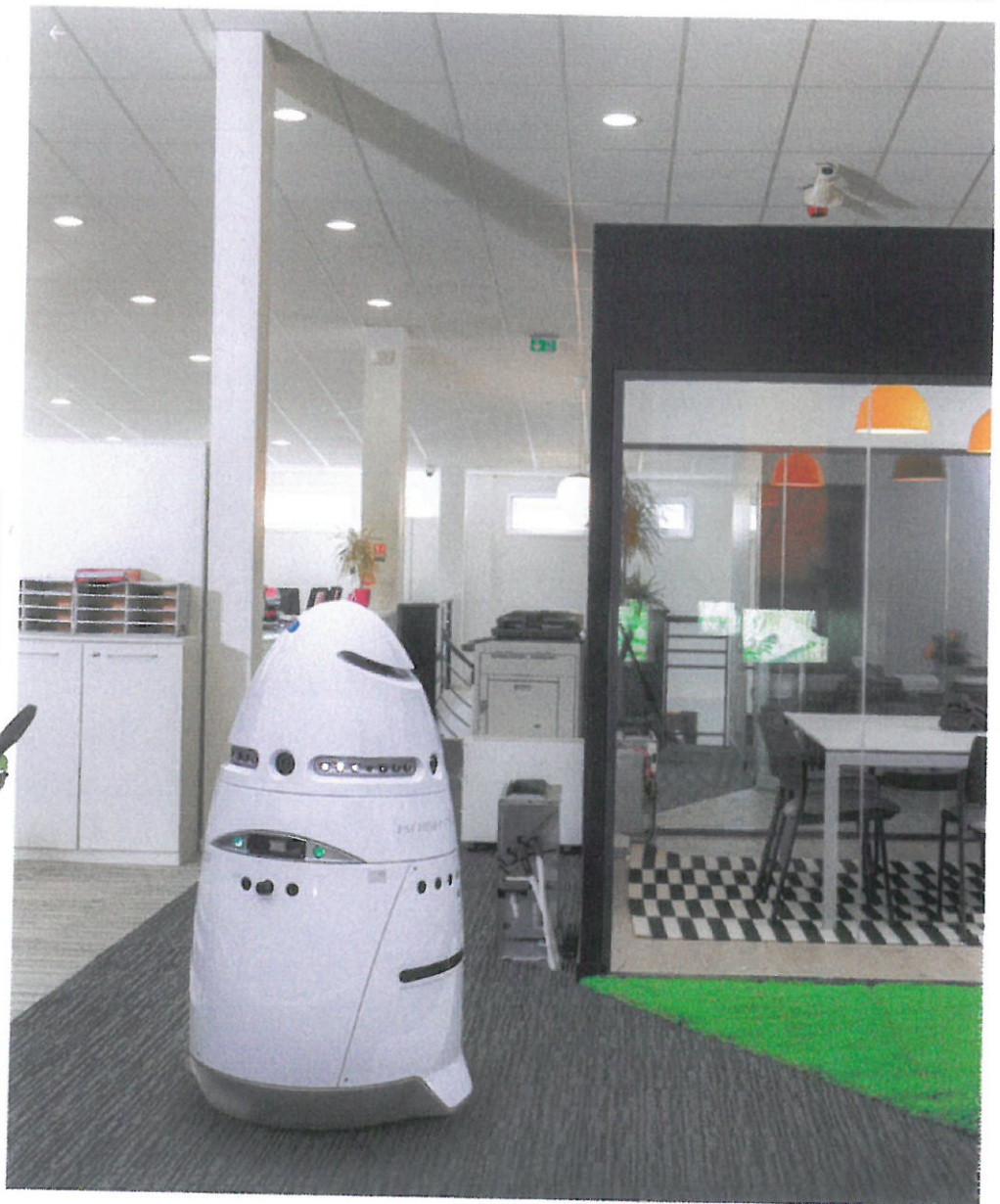
P.60



Profession

Pascale Lagarde,
DET pour
JLL Services

P.20



High-tech Télé vidéo surveillance, cyberguarding, robots, drones... Voilà le vocabulaire utilisé depuis peu par les entreprises de sécurité privée. Ces nouvelles technologies de pointe ont désormais vocation à aider le travail des agents de sécurité sur le terrain. Alors, à quoi pourraient ressembler vos équipes et équipements demain ?

Les technologies au service de la sécurité privée

La sécurité privée est un secteur en expansion. Il compte plus de 150 000 salariés et 9 000 sociétés, des chiffres en constante progression. Un marché relativement actif qui sait se renouveler, notamment grâce à des innovations technologiques. « Nous faisons en sorte que le métier évolue. Nous avons encore besoin d'améliorer l'image de la profession et les nouvelles technologies peuvent contribuer à apporter une réelle valeur ajoutée », commente Benamar Bahlil, membre du conseil d'administration du Syndicat National des Entreprises de Sécurité (SNES). La sécurité des

biens et des personnes intègre ainsi des technologies toujours plus poussées. Lorsqu'une de ces nouvelles technologies sophistiquées s'invite sur un secteur à forte main d'œuvre, une question légitime inquiète : remplacera-t-elle un jour l'humain ? « Nous aurons toujours besoin d'hommes pour intervenir en cas d'alerte. Le couple Homme et Technologies doit impérativement perdurer. C'est en combinant les deux que l'on réussira à évoluer », rassure Benamar Bahlil. L'usage d'équipement high-tech viserait donc à renforcer la prestation humaine et rassurer l'agent

qui n'est plus contraint d'effectuer ses rondes seul au risque de se faire agresser. Désormais, de multiples appareils peuvent prendre le relais, permettant à l'agent de rester au PC pour surveiller le site grâce aux caméras, embarquées ou non.

Des systèmes plus performants

Peu à peu, la télésurveillance laisse en effet du terrain à la télé vidéo surveillance. La première met en œuvre un système d'alarme (centrale d'alarme, sirène, détecteur) relié à une station de télésurveillance par une ligne téléphonique. La seconde repose sur la détection automatisée d'une situation anormale, par l'intermédiaire de caméras IP dont les données sont transmises en continu à un logiciel d'analyse d'image. Elle permet d'avoir une vision directe de ce qui est en train de se passer et d'effectuer rapidement une levée de doute. Appel sur site, écoute grâce aux micros, interphonie

associant micro et haut-parleur mais aussi identification grâce à une meilleure qualité des images... Les moyens se sont réellement perfectionnés. Pour aller plus loin, certains prestataires proposent un système de surveillance vidéo périmétrique équipé de caméras spécifiques (orientables, panoramiques et à vision thermique) connectées à des logiciels d'analytique qui détectent les comportements suspects tels que des attroupements ou des individus en train d'essayer d'ouvrir un grillage. On assiste également au développement du « cyberguarding » qui permet l'optimisation des agents de sécurité sur le site, par la surveillance des caméras, et notamment par des rondes vidéos. Des fonctionnalités complémentaires peuvent être menées aussi bien à distance qu'en local telle que la vérification technique des caméras et de leur disponibilité, l'ouverture d'accès à distance, la conciergerie virtuelle, etc.

Dans l'œil du robot

La tendance est donc clairement au contrôle à distance. Et dans ce domaine, toutes les innovations sont possibles. Ainsi, les



← La télé vidéo surveillance se développe. Elle repose sur la détection automatisée d'une situation anormale par l'intermédiaire de caméras.



UN ROBOT NOMMÉ K5

Du haut de ses 1,50 m, le robot K5 de l'entreprise américaine Knightscope, patrouille et fait des rondes. Il intègre 4 caméras, des microphones, un GPS et de multiples capteurs. Microsoft l'aurait déjà adopté pour son campus de la Silicon Valley.

WEB +

Retrouvez aussi notre dossier sur la moralisation du secteur de la sécurité privée dans la rubrique Archives www.arseginfo.fr



robots ont investi le terrain de la sécurité et s'installent peu à peu dans les entreprises. Ces petits engins sont capables de faire des rondes, d'effectuer une levée de doute, de suivre un intrus et ce, sans installation particulière pour l'utilisateur (voir page 62). Ils sont faciles à utiliser et ne demandent pas d'autorisation particulière, à condition d'être sur un site privé. À l'heure actuelle, on parle surtout de robot d'intérieur. « L'objectif pour l'avenir est d'apporter des solutions aussi efficaces à l'extérieur des sites. On peut citer à titre d'exemple des robots effectuant des rondes extérieures venant en complément de l'agent qui lui doit rester affecté à son poste de contrôle d'accès », développe Benamar Bahlil, du SNES.

Invasion de drones ?

Mais s'il y a bien un sujet qui focalise toutes les attentions, c'est celui des drones. En 2012, on dénombrait 90 opérateurs déclarés. Aujourd'hui, ils seraient plus de 600. La France est le pays qui compte le plus grand nombre d'opérateurs au monde. Utilisé encore principalement pour des photos aériennes, l'outil se

tourne peu à peu vers d'autres applications, notamment sur le marché de la sécurité et de la vidéo surveillance. « Les drones sont capables de sécuriser un site logistique comme un bâtiment industriel. Avec une caméra embarquée, ils sont très utiles pour les zones difficilement accessibles ou avec peu voire pas de visibilité », ajoute Benamar Bahlil. Le SNES a d'ailleurs signé une convention avec la Fédération Professionnelle de Drones Civils (FPDC) afin de les introduire dans les prestations de surveillance et de sécurité privée. L'objectif est de faire collaborer les opérateurs de drones et les adhérents du syndicat afin qu'ils travaillent sur des projets d'avenir et sur d'éventuelles améliorations à apporter au produit. Car le drone rencontre en effet plusieurs problématiques : faible autonomie, risque en cas d'intempéries... Le principal rempart reste celui de la réglementation d'avril 2012 qui encadre leur utilisation dans le civil. Assez contraignante, elle établit quatre scénarios types selon



les utilisations et exige des autorisations de vols et un document de navigabilité. D'autre part, les agents de sécurité doivent suivre une formation spécifique s'ils veulent manipuler ces engins volants. Les prestataires prennent d'ailleurs des initiatives dans ce sens. L'entreprise Malou Tech s'est par exemple associée à la société de services de sécurité VPH pour créer un centre de formation de pilotage de drone. « Même si ces technologies restent pour le moment discrètes dans nos métiers, il va falloir incontestablement compter dessus dans les années à venir », conclut Benamar Bahlil. Au risque de créer de nouveaux besoins... Un nouveau marché serait d'ores et déjà en train de se développer autour des « drones anti-drone » pour intercepter les vols illégaux. ✘ Julie Dohen



GÉRER LES ACCÈS TEMPORAIRES

Le domaine du contrôle d'accès n'est pas en reste en termes d'innovations. L'entreprise Traffic Transport Sûreté a notamment mis au point une nouvelle fonctionnalité QR Code qui permet de donner l'accès temporaire à un site en toute sécurité grâce à un flash code transmis auparavant par mail. Le visiteur se présente à l'entrée muni de son mail imprimé ou de son mobile. Le QR code contient des informations sur l'état civil de la personne, les dates d'accès ainsi que les horaires autorisés et les droits d'accès sur telle ou telle porte si le visiteur peut rentrer seul sur le site. Ce système évite notamment l'utilisation de badge et facilite le contrôle d'accès.